

**Ouverture du Forum départemental de l'insertion
Jeudi 19 décembre 2013**

Michaël QUERNEZ, Vice-président du Conseil général du Finistère

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux d'être ici à Brest pour ouvrir le 6^{ème} forum départemental de l'insertion consacré à l'emploi, l'insertion et l'économie sociale et solidaire.

Et je tiens dès à présent à vous remercier d'avoir répondu aussi nombreux à l'invitation du Conseil général du Finistère et à m'excuser auprès de ceux qui malheureusement n'ont pu recevoir de suite favorable à leur demande. Preuve que ce rendez-vous était attendu de tous et qu'il est nécessaire.

Nous le savons, ce forum se tient dans un contexte économique particulièrement difficile et préoccupant : la hausse continue du chômage depuis un an résulte de la destruction d'emplois dans le secteur marchand et de la précarisation du marché du travail.

Le taux de chômage atteint un pic dans le Finistère : 9,7 % de la population active à la fin de cette année. En 1 an, le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté de + 7,2 %, ce qui porte à 40 857 personnes le nombre de Finistériens à la recherche d'un emploi contre 38 000 il y a 1 an.

Pour autant, nous ne devons pas nous résigner et céder au fatalisme.

Le Finistère est un département qui a du potentiel et des atouts. Des solidarités au quotidien que nous devons à la force de notre tissu associatif.

Une grande diversité de filières économiques, historiques en mutation constante et émergentes : la pêche, le tourisme, le nautisme, la construction et la réparation navale, des potentialités de développement dans les réseaux électriques intelligents, les énergies marines renouvelables, les biotechnologies vertes et bleues, l'halioalimentaire, pour ne citer qu'elles...

Des entreprises qui recrutent, investissent, innovent, exportent et qui cherchent les moyens de leur développement en s'ancrant localement.

Le GEIQ Industrie dont nous parlerons ce matin en est une illustration.

Dans le domaine de l'Economie sociale et solidaire, des entreprises créent aussi des emplois au cœur des territoires.

Les structures de l'ESS participent à la création de richesses et au développement économique local.

Une Economie sociale et solidaire forte et dynamique, c'est le gage d'une base d'emplois non délocalisables, le renforcement d'un tissu d'entreprises préoccupées par un développement équilibré et durable. Et en Finistère cela compte quand on sait que l'ESS représente 15% de l'emploi départemental, contre 10% au niveau national.

Des entreprises et des acteurs économiques qui se battent au quotidien.

Des pouvoirs publics mobilisés dont le Conseil général du Finistère, pour lutter contre toutes les formes d'exclusion.

Le Conseil général, en tant que chef de file des politiques de solidarité et d'insertion dans le département, a en effet une responsabilité majeure : contribuer à ce que chaque citoyen trouve sa place dans la société, dans notre vivre ensemble.

Notre défi est donc de faire en sorte que personne ne reste sur le bord de la route, que chacun puisse voir ses compétences reconnues et développées, et puisse accéder à un emploi.

Notre conviction est que nul n'est inemployable, que chaque être humain a en lui des ressources parfois insoupçonnées, et qu'il a des capacités de rebondir.

C'est très souvent le travail qui le permet, car il réinsère dans la société, il donne un rythme, un sens, il favorise le lien social...

François DUBET, nous dira certainement dans quelques instants combien le travail reste aussi pour lui essentiel, qu'il favorise l'intégration de l'individu dans la société, que l'accompagnement et la formation sont bien indispensables pour permettre aux personnes de s'insérer durablement dans le monde du travail.

C'est animés par cette forte conviction que nous avons inscrit ces priorités dans le Pacte territorial d'insertion 2013-2015, fil conducteur de notre action départementale qui privilégie une approche globale des publics, qu'il s'agisse des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté, et des titulaires de contrats aidés.

Ce Pacte territorial d'insertion de seconde génération, englobe ainsi la totalité de l'offre d'insertion, de la plus sociale à la plus économique, avec un objectif martelé et réaffirmé : la réussite d'un parcours d'insertion vers l'emploi.

Je veux à ce stade de mon propos remercier ici tous nos partenaires qui ont contribué à l'élaboration de ce Pacte.

Il est le résultat d'un important travail de consultation et de concertation avec vous tous : le Conseil régional, l'Etat, Pôle Emploi, la MSA, la CAF, les partenaires associatifs de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, les représentants du monde économique, les territoires d'action sociale du Conseil général, les têtes de réseau de l'insertion par l'activité économique, et l'ARS, qui a d'évidence un rôle majeur à jouer pour lever les freins à la santé des personnes en insertion. Son Directeur territorial départemental y reviendra dans un atelier cet après-midi. Je tiens d'ailleurs à le remercier personnellement de nous avoir permis que l'ARS Bretagne prenne à sa juste mesure ces enjeux.

Pour parvenir à ce résultat, nous avons associé l'ensemble des acteurs des politiques publiques de l'action sociale, mais aussi les représentants des allocataires du RSA, qui n'ont cessé de nous interpeller à raison sur la complexité de nos politiques publiques et de leur nécessaire adaptation constante aux réalités du quotidien.

Je veux aussi remercier mes collègues conseillers généraux, conseillères générales pourrais-je dire, elles sont majoritaires, Présidents de CPLE et de CLLE, qui s'investissent avec détermination pour qu'en effet nos politiques publiques soient les plus en phase possible avec les attentes et besoins exprimés. Et les équipes de Jacques Lern, de la DILE, comme on dit chez nous. Jacques auquel nous allons tout à l'heure devoir nous résoudre à dire au revoir. Permettez-moi en mon nom personnel de lui dire tout simplement merci.

Je veux rappeler ici qu'à travers ce pacte, le Conseil général entend se mobiliser, avec ses partenaires, autour de 3 enjeux majeurs : favoriser une insertion sociale et professionnelle réussie, favoriser l'autonomie des jeunes, favoriser l'inclusion sociale.

Favoriser une insertion sociale et professionnelle réussie, c'est tout d'abord allouer le RSA. Cela peut paraître évident et pourtant nous le savons trop de personnes n'accèdent nullement à leur droit. C'est pourquoi je me félicite des initiatives prises par le gouvernement au travers du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, adopté en janvier dernier. Félicitons-nous de l'annonce du gouvernement de revaloriser le RSA de 10% d'ici à 2017, de lancer une réforme du RSA activité qui souffre d'un taux de non-recours record (68%), d'allonger la durée des contrats aidés qui va tendre vers une durée moyenne de 12 mois, et d'augmenter le plafond de la CMU complémentaire de façon à favoriser l'accès des plus défavorisés aux soins.

Pour autant, je n'oublie pas que trop de français encore vivent sous le seuil de pauvreté, et que pour une des toutes premières puissances économiques du monde, cela demeure une fracture destructrice de cohésion sociale et de développement équilibré.

Favoriser une insertion sociale et professionnelle réussie, c'est aussi consolider l'offre développée par les structures d'insertion, et les consolider elles-mêmes. Comment peut-on penser insérer durablement des personnes en précarité lorsque les structures dont c'est la mission sont elles-mêmes en situation de grande fragilité ?

C'est pourquoi j'ai souhaité au travers de notre PTI départemental que nous puissions avec les acteurs concernés regarder ensemble les facteurs (juridiques, financiers, organisationnels...), qui peuvent mettre en difficulté nos partenaires.

Favoriser une insertion sociale et professionnelle réussie, c'est faciliter l'accès à la formation, en lien avec le Conseil régional de Bretagne.

Nous devons poursuivre notamment la prescription vers des actions de formation pour une meilleure appropriation des savoirs fondamentaux et des compétences. L'atelier n°3 cet après-midi abordera ces questions. C'est un enjeu premier pour moi, de société. Car comment pouvons-nous encore accepter que des salariés aient tout simplement besoin de leurs collègues chaque matin pour qu'ils leur lisent le journal !

Nous ne pouvons accepter plus longtemps que la sécurisation des emplois et des carrières reste un vain concept. Que la formation tout au long de la vie reste un droit inutilisé.

Aussi, faisons ensemble le pari que la réforme de la formation professionnelle, qui doit être la grande réforme attendue depuis des années par les partenaires sociaux avec la création à venir du Compte Personnel de Formation, permettent enfin en la matière des avancées majeures.

A défaut, nous ne pourrions que revivre ce qui se passe à Pleucadeuc où seuls 10% des salariés, soit à peine plus de 80 personnes ont retrouvé du travail suite à la fermeture de l'abattoir Doux, il y a un an déjà.

Vous le savez, le Conseil général est très attaché à développer une offre d'insertion par la mobilisation des acteurs économiques en incitant les entreprises à recruter durablement des bénéficiaires du RSA, en faisant de la commande publique un levier pour l'emploi, au travers notamment de l'application de la clause d'insertion comme condition d'attribution des aides à l'investissement à partir de 500 000 euros de travaux et de 100 000 euros de subvention départementale pour nos partenaires publics. C'est l'atelier n°1 qui traitera cette thématique.

Notre second objectif est de favoriser l'autonomie des jeunes. En favorisant les partenariats forts que nous avons avec les missions locales et en soutenant plus fortement encore le passage du permis de conduire, qui se révèle être chez les jeunes en particulier le premier passeport vers l'emploi.

Le Conseil général s'est engagé avec détermination, aux côtés de l'Etat, à mettre en œuvre le dispositif des emplois d'avenir et la garantie jeunes, pour les 18-25 ans sans emploi ni formation.

Le Finistère, département pilote à l'échelle nationale, mobilisera ainsi un millier de jeunes pour un parcours d'accès à l'emploi et à la formation personnalisé, levier essentiel à leur insertion dans la vie professionnelle. Ma collègue Armelle HURUGUEN nous exposera l'intérêt de cette démarche dans la table ronde de tout à l'heure.

Et enfin favoriser l'inclusion sociale. Par l'accès au droit, un suivi des parcours renforcé, notamment par nos liens avec les acteurs locaux, par un travail sur la levée des freins à l'insertion, dont le frein santé. Nous le savons tous, l'éloignement du travail est générateur de mal-être et parfois de grandes souffrances physiques et psychologiques. L'atelier n°2 traitera de ces questions.

Ce Pacte a ensuite été décliné à l'échelle des 4 Pays finistériens pour mieux répondre aux besoins des publics et aux spécificités des territoires finistériens.

L'échelon Pays peut-être en effet un espace pertinent, lorsqu'il correspond à un bassin de vie, pour impulser des projets, rapprocher l'offre et la demande d'emploi, résoudre les difficultés d'accès à l'emploi et ainsi garantir la cohésion sociale de notre département.

Ces Pactes seront signés ce midi par notre Président Pierre MAILLE pour marquer notre engagement, notre détermination.

Mesdames, Messieurs,

Malgré les difficultés que nous traversons, le Conseil général est mobilisé.

Et attentif aux négociations en cours concernant le FSE.

Il en va de notre capacité collective à être au rendez-vous des défis que je viens d'évoquer et qu'il nous faut ensemble relever.

Car c'est bien autour de l'emploi que se joue notre destin social.

Je vous remercie de votre attention.